

## Charte d'engagement

Je, soussigné MASSON Régis  
Dirigeant de Le P'ti Salon  
Située 48 rue d'Amiens ROUEN

- autorise les institutions partenaires (CMA Normandie, MRN), à communiquer sur les réalisations et engagements de mon entreprise dans le cadre des éco-défis ;

et m'engage à :

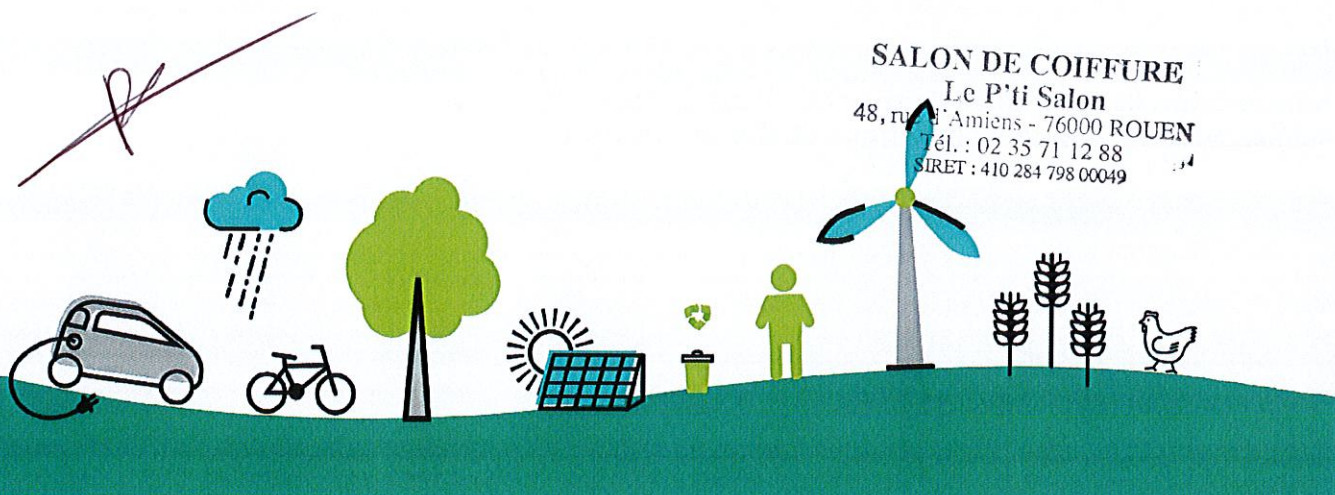
- maintenir les pratiques vertueuses relatives aux défis déjà réalisés ;
- maintenir les défis nouvellement engagés après l'obtention du label (labellisation valable 1 an) ;
- sensibiliser ma clientèle aux actions mises en place dans mon établissement, à communiquer sur l'opération éco-défis.

Je reconnais avoir pris connaissance qu'un manquement à ces engagements pourrait conduire au retrait des droits d'usage du label.

Fait à ROUEN, le 27/02/2023

Signature du chef d'entreprise

Cachet de l'entreprise



## Dossier de labellisation

### Identification de l'entreprise

Nom de l'entreprise : Le P'Ti Salon

Nom, Prénom du chef d'entreprise : MASSON Régis

Adresse : 48 rue d'Amiens

CP : 76000

Ville : ROUEN

Tél. : 02 35 71 12 88

Mail : regis.masson@bbox.fr

N° SIRET : 410.284.798.00049

Activité : Coiffure mixte

Date de dépôt du dossier : 23/11/2022

Conseiller CMADT76 accompagnant l'entreprise  Bruno LEMIERE

### Avis du comité de labellisation (réservé au comité)

Avis positif  Avis positif avec réserve  Avis négatif

Observations éventuelles : Félicitations du comité

Fait à rouen, le 28/02/2023

Signature du Président du comité



# Défis relevés et à engager

Rappel : vous devez relever à minima 3 défis dont un nouveau et devant appartenir à au moins 2 familles de défis distinctes. L'entreprise peut choisir 2 défis déjà relevés durant les 2 dernières années et mettre en oeuvre un défi supplémentaire au minimum.

Code	Nom du Défi	Actions déjà menées / Impacts obtenus et justificatifs	Actions à engager / Objectifs / Impacts visés	Avis/commentaires du comité
		<b>Démarche et consommation Eco-Responsable</b>		
RES2	Démarche et pédagogie RSE	Pédagogie orale auprès de la clientèle, des apprenants et des passants (exemple : stationnement d'un véhicule sur deux places)	<b>Affichage pour sensibiliser la clientèle et les passants à la gestion des mégots de cigarettes.</b>	
RES5	Produits labellisés/circ. courts	Achat de produits 100% naturels, bio et éthiques auprès d'un fournisseur de Vannes.	<b>Le thé et le café proposés aux clients seront désormais bio (AB))</b>	
RES6	Numérique responsable	Achat de matériels informatiques et téléphoniques d'occasion ou reconditionnés	<b>Moteur de recherche éco-responsable (Lilo)</b>	
RES7	Produits d'entretien	Nettoyage du sol avec des produits éco-labellisés		
		<b>Energie</b>		
ENE3	Isolation et refroidissement	Des travaux ont été réalisés en 2015 afin de rénover et d'isoler le local (plafond et murs)	<b>L'isolation de la vitrine est en projet (écran isolant sur vitre ou vitrine double-vitrage)</b>	
ENE4	Eclairage intérieur - extérieur	Passage à un éclairage LED pour le salon en 2015 Absence d'éclairage extérieur et vitrine éteinte le soir		
ENE5	Equipements sobres	1) Suppression des 6 radiateurs électriques peu performants et très énergivore en 2009. Ils ont été remplacés par un système central de chauffage/climatisation ainsi que par un radiateur électrique plus récent (allumé seulement lorsqu'il fait très froid). Chauffage réglée à 20°C 2) Remplacement de l'ancien cumulus par un nouveau qui se règle seul et permet de réaliser des économies d'énergie (2020)	<b>Projet à moyen termes de remplacement des sèche-cheveux par de nouveaux moins énergivores (lorsque les anciens ne seront plus utilisables)</b>	
		<b>Eau</b>		
EAU1	Consommation d'eau	Utilisation de réducteurs de pression d'eau sur les robinets du salon (2015) Vigilance accrue sur la gestion de l'eau pour son activité (et sensibilisation des apprenants)		
EAU2	Rejets d'effluents		<b>Le rejet des eaux de lavage se fera désormais au sein du réseau d'assainissement collectif</b>	
		<b>Gaz à effet de serre - Air - Bruit</b>		
		<b>Prévention des déchets</b>		
PRE1	Stop au gaspillage	Très peu de produits jetables utilisés pour l'activité du salon (simplement des gobelets cartons recyclés pour le service de boisson à la clientèle) Utilisation de linges lavés par ses propres soins		
PRE3	Technologies propres	Imprimante rechargeable		
PRE4	Réemploi - Réparation	1) Réparation de la plupart des objets par la compagne de M MASSON 2) Grands cheveux (+20cm) sont donnés à une clinique pour la réalisation de perruques	<b>Envisage de faire appel à une filière récupération des autres cheveux</b>	
PRE5	Emballages fournisseurs	Mail envoyé au fournisseur des produits pour limiter les emballages lors des livraisons (attente de retour)		
PRE6	Emballages clients	Pas d'emballages supplémentaires proposés pour les clients qui achètent des produits. Si besoin, sacs en papier (pas de plastique)		
		<b>Gestion des déchets</b>		
DEC1	Tri des déchets et OM	Réalisation du tri (incomplet)	<b>Amélioration des pratiques de tri : désormais les tubes de coloration non dangereux (plastique et alu) seront triés</b>	
DEC3	DEEE	Les anciens équipements électroniques sont portés en déchetterie		
		<b>Déplacement - Transport</b>		
TRA2	Déplacement domicile-travail	Véhicule thermique remplacé par un véhicule électrique d'occasion il y a un peu plus d'un an. M MASSON réalise ainsi les 50km journaliers qui le séparent de son domicile à l'aide de ce véhicule.		